

Les épreuves de français
du baccalauréat
Séries technologiques

EPREUVE ECRITE

Notée sur 20

Durée : 4 heures

Coefficient 5

Un commentaire ou une contraction de texte suivie d'un essai

- **Le commentaire** porte sur un texte littéraire, en lien avec un des objets d'étude du programme de la classe de première à l'exclusion de l'objet d'étude « littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle ». Le texte proposé n'est pas extrait d'une des œuvres au programme.
- **La contraction de texte** prend appui sur un texte relevant de la littérature d'idées. D'une longueur de mille mots environ, ce texte est contracté au quart, avec une marge autorisée de plus ou moins 10 %. Le candidat indique à la fin de l'exercice le nombre de mots utilisés.
- **Le sujet de l'essai** porte sur le thème ou la question que le texte partage avec l'œuvre et le parcours étudiés pendant l'année dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle ».

EPREUVE ORALE

Notée sur 20

Durée : 20 minutes

Préparation 30 minutes

Coefficient 5

Le descriptif

L'épreuve se fonde sur le descriptif remis par l'enseignant. Ce descriptif récapitule les textes étudiés en classe pour chaque objet d'étude.

Le descriptif comporte également une partie individuelle indiquant l'œuvre choisie par le candidat pour la deuxième partie de l'épreuve parmi celles qui ont été étudiées en classe ou travaillées en lecture cursive.

Première partie de l'épreuve orale

Durée : 12 minutes

L'examineur indique au candidat :

- le texte et le passage à expliquer,
- la question de grammaire qui concerne un passage de l'extrait donné pour l'explication de texte.

Ces éléments sont indiqués par écrit au candidat, sur une fiche qui lui est remise et qu'il signe avant de commencer la préparation.

A l'issue de son temps de préparation :

1. Le candidat propose d'abord une lecture à voix haute du texte après l'avoir situé brièvement dans l'œuvre ou le parcours associé. Cela est noté sur 2 points.
2. Le candidat propose une explication linéaire d'un passage d'une vingtaine de lignes. Cette partie est notée sur 8 points.
3. Le candidat répond à la question de grammaire. Cette question vise l'analyse syntaxique d'une courte phrase ou d'une partie de phrase du texte expliqué. Cela est noté sur 2 points.

Seconde partie de l'épreuve orale

Durée : 8 minutes

1. Le candidat présente brièvement l'œuvre qu'il a retenue et expose les raisons de son choix ;
2. Le candidat réagit aux relances de l'examineur qui, prenant appui sur la présentation du candidat et sur les éléments qu'il a exposés, évalue les capacités à dialoguer, à nuancer et à étoffer sa réflexion, à défendre son point de vue sur la base de la connaissance de l'œuvre.

Cette seconde partie de l'oral est notée sur 8 points.